

## CADRE LÉGAL

Art. R.4323-55 et R.4323-56 du Code du travail.  
Arrêté du 2 décembre 1998



### TARIFS (organisme non soumis à la T.V.A.)

En inter-entreprise : sur devis.  
En intra-entreprise : sur devis.

### OBJECTIFS

- Savoir utiliser un gerbeur ou un transpalette en sécurité.
- Connaître la réglementation sur l'utilisation de l'engin.
- Savoir reconnaître les anomalies avant l'utilisation de l'engin.
- Obtenir une autorisation de conduite R485.

### PUBLIC VISÉ

Toute personne de plus de 18 ans, expérimentée ou non, devant utiliser un gerbeur ou un transpalette.

### MOYENS ANDRAGOGIQUES

Apports théoriques au moyen d'une présentation numérique projetée, de vidéos explicatives et de mise en pratique de l'engin.  
La formation est animée par un formateur à jour de ses compétences.

### MATÉRIELS REQUIS

- Salle de formation compatible avec le nombre de participant.
- Tables et chaises pour chaque participant.
- Mur blanc sur lequel projeter la présentation.
- Paperboard ou tableau effaçable.
- Matériels de protection individuel pour les participants.
- Notice d'utilisation et carnet d'entretien de l'engin en français.
- Un engin à jour de ses vérifications périodiques.
- Un espace suffisant pour l'utilisation de l'engin.



### DURÉE

En fonction des catégories.

### NOMBRE DE PARTICIPANT

De 1 à 10 maximum.

### VALIDITÉ

En fonction des besoins de l'employeur.

### PRÉ-REQUIS

Avoir 18 ans, savoir lire et écrire le français et être apte médicalement.

### SITUATION DE HANDICAP

Nous nous adaptons à toute personne en situation de handicap, qu'il soit moteur, sensoriel, mental, cognitif ou psychique.

Merci de nous en faire part afin de mettre en place les mesures nécessaires.





## PROGRAMME THÉORIQUE

- Conduite en sécurité de gerbeur ou de transpalette :
  - Les missions du cariste et l'utilisation de l'engin.
  - L'autorisation de conduite et le CACES®.
  - Les différents acteurs de la prévention.
  - Les causes et les conséquences des accidents.
- Les catégories de gerbeur et transpalette :
  - Connaître et reconnaître les différentes catégories d'engin.
- Architecture et maintenance de l'engin :
  - Comprendre et connaître le circuit hydraulique.
  - Assurer l'entretien de l'engin.
- Les équipements de sécurité :
  - Les éléments de sécurité de l'engin.
  - L'utilisation des portes charges.
  - La plaque de charge : rôle et utilisation.
  - Comprendre et reconnaître la signalétique.
- Savoir appliquer les mesures de sécurité avant la conduite :
  - Les équipements de protection individuel.
  - Assurer une prise de poste efficace.
  - L'adéquation et le droit de retrait.
- Les règles de conduite des engins :
  - Règles générales de sécurité (manœuvres, gestes...).
  - Les règles particulières de sécurité (liées à la catégorie).

## PROGRAMME PRATIQUE

- Prise et fin de poste.
- Circulation en situation de travail.
- Mise en situation au moyen du gerbeur ou du transpalette.



## ÉVALUATION

Évaluation en début de formation afin d'évaluer les connaissances des participants.

La formation est évaluée en fin de session par le formateur.

## DOCUMENTS REMIS

Livret stagiaire remis directement aux participants à la fin de la formation.

Attestation de fin de formation remis par le formateur aux participants à la fin de la formation.

## Des questions sur la réalisation de cette formation ?

E.L.G. Associés vous conseille et vous aide à trouver des solutions en fonction de vos besoins et de votre budget.

Nous nous devons de vous apporter notre savoir-faire pour mieux répondre à vos besoins.

